



Transports ; Direction des routes ; Sous-direction des études et programmes ; Bureau de la comptabilité (1950-1975)

Répertoire (19900159/1-19900159/67)

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1990

INTRODUCTION

Référence

19900159/1-19900159/67

Niveau de description

fonds

Intitulé

Transports ; Direction des routes ; Sous-direction des études et programmes ; Bureau de la comptabilité

Date(s) extrême(s)

1950-1975

Présentation du contenu

COMPTABILITE DU FSIR

Ces archives proviennent du bureau de la comptabilité routière. Il est constitué de 67 registres dont les 46 premiers sont des registres de comptabilité du FSIR.

Le Fonds spécial d'investissement routier a été créé par la loi n° 51-480 du 30 décembre 1951 en vue de permettre le financement de travaux d'amélioration du réseau routier métropolitain.

Ce fonds devait être alimenté en recettes à partir du 1er janvier 1952, en ce qui concerne le réseau national :

- par une dotation budgétaire fixée annuellement par la loi de finances,
- par le 1/5ème du produit des droits intérieurs sur les carburants routiers.

La loi n° 52.1 du 3 janvier 1952 (article 20) a ramené du 1/5ème à 18 % le taux du prélèvement affecté à la tranche nationale, les 2 % de différence étant réservés au financement de la remise en état des chemins vicinaux.

Le Compte Spécial lui même a été créé par la loi n° 52-842 du 19 juillet 1952 qui en a établi les prévisions de recettes et de dépenses et qui a fixé le montant des crédits d'engagement pour la tranche 1952 (réseau national).

Ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, la création de ce compte spécial a pour objet de permettre le financement de travaux d'équipement de réseau routier national : la modernisation de nos grands itinéraires, le dégagement des centres industriels et urbains, la suppression de passages à niveau, la reconstruction des ponts vétustes ou insuffisants, l'aménagement de routes touristiques, dans le cadre d'un programme quinquennal qui, aux termes de la loi du 30 décembre 1951 doit être approuvé par décret en Conseil d'Etat.

Le Fonds Spécial d'Investissement Routier marque un premier pas vers la reprise des travaux routiers malheureusement il a été amputé d'une importante part des ressources qui auraient dues lui être versées.

Sommaire Art 1-67 : Financement des travaux routiers, 1-46 : Registres de comptabilité routière, autorisations de programme ; FSIR (Fonds Spécial d'Investissements Routiers), 1955-1975 47-67 : Registres de comptabilité routière par chapitres et par départements, 1950-1959

Type de classement

Classement par département

Nom du producteur

- [Bureau de la comptabilité \(direction des routes\) \(1968-1985\)](#)

Localisation physique

http://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_007487

Cet instrument de recherche a été rédigé dans le système d'information archivistique des Archives nationales. Il est en Français.

Termes d'indexation

Il est conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales.

travaux publics; route; autorisation de programme; livre comptable; comptabilité

Répertoire (19900159/1-19900159/67)

19900159/1-19900159/16

Comptabilité routière, FSIR, autorisations de programme

19900159/1

1955-1957 (chapitre 53-20, article 1)

Reconstruction des ponts détruits par faits de guerre. Année 1955.

19900159/2

1954-1967 (chapitre 53-20, article 1)

Routes et ponts : reconstruction et grosses réparations. Années 1954-1956.

19900159/3

1957-1961 (chapitre 85-21, 01)

Fonds spécial d'investissement Routier. Année 1957.

19900159/4-19900159/5

1958-1963 (chapitre 53-21, article 30)

1964-1967 (chapitre 53-21, article 30)

Récapitulatifs des exercices précédents.

19900159/6

1962-1963 (01)

Fonds spécial d'investissement Routier Année 1962.

19900159/7

1964-1965 (01, article 2)

idem années 64.65.

19900159/8

1964-1965 (01, article 1)

idem.

19900159/9

1964 (01, article 2)

idem. Classement par départements.

19900159/10

1966 (01, article 1)

idem. Autoroutes. année 1966.

19900159/11

1966 (01, article 2)

idem. classement par Département.

19900159/12

1966-1967 (01, article 20)
idem. autorisations de programme.

19900159/13

1967 (01, article 1)
Fonds spécial d'investissement routier - réseau National. 1967.

19900159/14

1968 (01, article 31, fonds de concours)
Autorisations de programmes. 1968 - par département.

19900159/15

1968 (01, articles 40, 50, 60)
Fonds spécial d'investissement - réseau National. 1968.

19900159/16

1969-1970 (01, articles 40, 50, 60)
Exercice 1969.

19900159/17-19900159/40

Crédits de paiement

19900159/17

1953 (chapitre 1)
Exercice 1933.

19900159/18

1954-1955 (chapitre 85-21)
Exercice 1954. Amélioration du réseau national métropolitain.

19900159/19

1956-1958 (chapitre 85-21)
Crédits de paiement 1956.

19900159/20

1957 (chapitre 85-21)
Fonds spécial d'investissement routier. Année 1957.

19900159/21

1958 (chapitre 85-21)
idem 1958.

19900159/22

1959 (chapitre 85-21)
idem 1956.

19900159/23

1959 (chapitre 85-21)

idem 1959.

19900159/24

1959-1962 (chapitre 1 et 53-20)

Exercice 1959. Crédits budgétaires.

19900159/25

1960 (chapitre 1, article 1)

Fonds spécial d'investissement Routier. Fonds de Trésor. Année 1960.

19900159/26

1961 (chapitre 1, article 1)

idem. 1961.

19900159/27

1962 (chapitre 1, article 1)

idem. 1962.

19900159/28

1962-1964 (chapitre 1, articles 2 et 3)

Exercice 1963.

19900159/29

1965-1968 (chapitres 1 et 3, 53-20, article 1)

Exercice 1965 à 1968.

19900159/30

30 1963 (chapitre 1, article 1)

Fonds spécial d'investissement routier. Réseau N al 1963.

19900159/31

1964 (chapitre 1, article 1)

idem. 1964.

19900159/32

1964-1965 (chapitre 1, article 1)

idem. Autoroutes 1964.

19900159/33

1965 (chapitre 1, article 1)

idem. Réseau N al 1965.

19900159/34

1966 (chapitre 1, article 1)

idem. 1966.

19900159/35

1966-1967 (chapitre 1, article 2)

idem. Autoroutes 1966-67.

19900159/36

1967 (chapitre 1, article 1)

idem. Réseau N al 1967.

19900159/37

1968 (chapitre 1, articles 1 à 7)

idem 1968.

19900159/38

1968-1975 Crédits de fonctionnement (chapitres 34-11/34-12/34-93/36-23/37-51)

Crédits de fonctionnement 1968.

19900159/39

1969 (chapitre 1, articles 1-6)

Fonds spécial d'investissement routier 1969.

19900159/40

1970 (chapitre 1, articles 1-6)

idem. 1970.

19900159/41-19900159/46

Comptabilité départementale (FSIR)

19900159/41

1957

idem. Comptabilité 1957 par département.

19900159/42

1958

idem. Comptabilité 1958.

19900159/43

1959

Fonds spécial d'investissement routier. Comptabilité par Dep t 1959.

19900159/44

1960

idem. 1960.

19900159/45

1960

idem. Exercice 1960.

19900159/46

1961

idem. 1961.

19900159/47-19900159/57

Comptabilité Routière par chapitres

19900159/47

1950

Manquant.

19900159/48

1951

Comptabilité par chapitre. 1951.

19900159/49

1952

idem. 1952.

19900159/50-19900159/51

1953

1953

idem. 1953.

19900159/52

1954

idem. 1954.

19900159/53

1955

idem. 1955.

19900159/54

1956

Routes et ponts - entretiens et réparations. Comptabilité par chapitre 1956.

19900159/55

1957

Routes N ales entretien. Comptabilité par chapitre. 1957.

19900159/56

1958

idem. 1958.

19900159/57

1959

idem. budget 1959.

19900159/58-19900159/67

Comptabilité routière par départements

19900159/58

1950

Comptabilité par Dep t 1950.

19900159/59

1951

idem. 1951.

19900159/60

1952

idem. 1952.

19900159/61

1953

idem 1953.

19900159/62

1954

idem. 1954.

19900159/63

1955

idem. 1955.

19900159/64

1956

idem 1956.

19900159/65

1957

idem 1957.

19900159/66

1958

idem 1958 (budget).

19900159/67

1959

idem. budget 1959.